

simplifier cette loi et d'en diminuer les frais de fonctionnement recevra notre plus sérieuse attention.

9. Que Son Excellence ayant bien voulu nous informer que vu la croissance rapide des Territoires du Nord-Ouest, il est devenu expédient d'améliorer le système de gouvernement et de législation de cette partie de la Confédération, tout bill à cet effet qui nous sera soumis sera considéré avec soin.

10. Que nous étudierons soigneusement tout projet de loi qui nous sera présenté à l'effet d'appliquer au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest, une partie plus considérable des lois anglaises modernes, dans les matières qui sont du ressort du parlement du Canada, mais qui n'ont pas encore été l'objet de législation dans ce parlement.

11. Que Son Excellence peut être convaincue que toutes autres mesures qui nous seront soumises, et spécialement des projets de loi relatifs à la magistrature, à l'Acte du service civil et à la vérification des comptes publics, recevront notre plus sérieuse attention.

12. Que nous remercions Son Excellence de nous informer que les comptes de l'année écoulée nous seront soumis, et que nous examinerons respectueusement les prévisions budgétaires pour l'année prochaine; et que nous devons remercier Son Excellence pour l'information qu'elles ont été préparées avec économie, sans perdre de vue les besoins du service public.

13. Que Son Excellence peut être bien certaine que ces importantes matières et toutes autres d'un intérêt public qui pourront nous être soumises recevront notre plus grande considération; et que nous remercions Son Excellence de l'expression de sa confiance que nous nous y consacrerons avec zèle et assiduité.

M. JONCAS: M. l'Orateur, en me levant pour appuyer la proposition de mon honorable et éloquent ami le député de Haldimand (M. Montague), je ne puis me défendre d'un certain sentiment de crainte, crainte bien motivée pour celui qui pour la première fois est appelé à prendre part aux débats de cette Chambre. Et si je n'eus consulté que mon incompetence à traiter les importantes questions qui vont faire le sujet de nos délibérations pendant la présente session, je me serais certainement abstenu. Mais je sais que l'indulgence est une des qualités dominantes de tous ceux qui composent cette honorable Chambre, et cette connaissance ainsi que l'accueil sympathique que l'on vient de me faire me rassurent.

Je suis heureux de m'associer aux regrets manifestés par mon honorable ami de Haldimand (M. Montague) au sujet du départ d'un milieu de nous de Son Excellence le gouverneur général. Et, parlant ici au nom de la population canadienne-française du Dominion, je suis certain d'être l'écho de ses sentiments en disant que ce départ laissera parmi nous de profonds regrets.

En analysant et en discutant avec son éloquence et son habileté ordinaire les différents paragraphes du discours du trône, l'honorable député de Haldimand (M. Montague) m'a singulièrement facilité la tâche et il me reste que peu de choses à ajouter à ses remarques.

Invariablement, M. l'Orateur, au commencement d'une session de ce parlement, dans les bonnes comme dans les mauvaises années, dans les années de disette comme dans les années d'abondance, nous entendons ceux qui sont chargés de proposer l'adoption d'une adresse en réponse aux discours de Son Excellence, nous dire combien la paix et la prospérité sont grandes dans notre pays; mais jamais peut-être cette assertion n'a été mieux justifiée par les faits qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Depuis longtemps notre agriculture n'a pas été plus productive, notre commerce plus prospère et nos industries plus florissantes. Grâce à cette politique qui a pour devise: "Le Canada aux Canadiens," nos fabriques étendent rapidement le cercle de leurs opérations, emploient un plus grand nombre de mains, contribuent à l'aisance et fournissent un puissant argument en faveur de la sagesse de cette politique de protection qui a fait la richesse et la force de bien d'autres pays et qui assure à la Confédération Canadienne une brillante destinée.

Nous sommes heureux aussi, M. l'Orateur, d'apprendre que le seul nuage, qui, l'an dernier, assombrissait notre ciel politique est, sinon encore complètement disparu, au moins à la veille de disparaître. Or, il nous est permis d'espérer que le parlement impérial, le Congrès américain et le parlement canadien ratifieront les clauses du traité qui vient

d'être signé par les commissaires qui ont pris part aux travaux de la commission de Washington.

Le traité qui sera très prochainement déposé sur le bureau de cette Chambre, aujourd'hui peut-être, pour ratification, nous fournira la preuve que la ligne de conduite sage et prudente autant qu'énergique suivie par le gouvernement pour en arriver à un règlement satisfaisant de cette difficile question des pêcheries, mérite l'approbation générale de cette Chambre et du pays.

J'ignore les secrets de l'avenir, mais l'action passée du gouvernement me rassure. J'ai raison d'être satisfait de l'état présent de cette question et j'ai confiance que ceux qui ont accepté l'onéreuse mission d'aller défendre notre cause à la conférence de Washington ont su, tout en protégeant énergiquement nos intérêts maritimes, nous garantir des conflits préjudiciables à l'économie générale de la Confédération. Je dis, tout en protégeant énergiquement nos intérêts maritimes, car, M. l'Orateur, que nous les considérons au point de vue national, au point de vue économique ou au point de vue commercial, les pêcheries canadiennes ont une importance très grande.

Je n'hésite pas à répéter devant cette Chambre ce que j'ai dit déjà en plusieurs occasions, et je ne crains pas que l'on me taxe d'exagération lorsque je me permets d'avancer que la Confédération canadienne possède les pêcheries les plus riches et les plus étendues du monde entier. Comme domaine national, elles sont inestimables, comme champ d'exploitation offert au commerce, à l'esprit d'entreprise et d'industrie elles sont presque inépuisables et elles offrent en outre à notre population une nourriture abondante, économique et facile à obtenir.

Si nous consultons l'histoire, M. l'Orateur, nous y voyons que de tout temps, les nations possédant des côtes maritimes, les peuples habitant les bords de la mer, ont compris l'importance de leurs pêcheries, et ceux qui les ont exploitées, sont devenus prospères, guerriers et commerçants. Nous y voyons que les peuples les plus fameux et les plus prospères sont ceux qui se livrent à la navigation et à la pêche, et que les nations les plus florissantes ont dû leur origine à des pêcheurs.

Tyr, Venise, Bysance, Constantinople aujourd'hui, ces villes célèbres parmi toutes celles de l'antiquité, n'ont dû leur célébrité, leur puissance et leur richesse qu'aux pêcheurs qui étaient venus s'établir soit sur les bords de la mer Adriatique, soit sur le détroit entre la mer Noire et la Méditerranée. Qui ne connaît le rôle important qu'a joué la Hollande en Europe au seizième siècle? Qui ne se rappelle les exploits des célèbres amiraux hollandais à cette époque? Et à qui la Hollande doit-elle cette célébrité sinon à ses pêcheurs qui étaient devenus de grands marins et à ses pêcheries qui avaient fait ce peuple le plus riche du globe.

Plus récemment, nous voyons les Anglais, les Français, les Norvégiens, les Espagnols, s'occuper activement de pêche, rivaliser d'ardeur, non seulement dans un but de subsistance et de trafic, mais surtout pour conserver la suprématie des mers.

Et si aujourd'hui l'Angleterre est la première nation maritime du monde, si son commerce est le plus étendu, ses possessions coloniales les plus vastes et les plus importantes, sa richesse presque incalculable, ne le doit-elle pas, de l'avis même de ses hommes d'Etat les plus éminents, à l'importance de ses pêcheries qui ont été la base de sa prospérité actuelle? Et où la marine anglaise va-t-elle recruter ses meilleurs marins, sinon parmi cette population énergique, parmi ces pêcheurs hardis qui élevés, pour ainsi dire, dans un bateau de pêche sont, dès leur bas âge, habitués à envisager avec calme les dangers de la mer et à considérer comme leur domaine et comme leur propriété les divers océans sillonnés par les vaisseaux de guerre et les bâtiments marchands anglais.